



Inscription à l'école enfantine - Année scolaire 2024/2025

Inscription

Nous inscrivons notre enfant / J'inscris mon enfant à l'école enfantine de langue française.

Données personnelles de l'enfant

Nom* :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : féminin masculin

N° AVS de l'enfant : 756. __ __ __ __. __ __ __ __. __ __ (figure sur la carte d'assurance maladie)

Nationalité :

Lieu d'origine :

* Merci d'indiquer les noms légaux conformément aux documents officiels (livret de famille, certificat de naissance).

Langue

Langue maternelle :

Langue maternelle : la langue que votre enfant parle et comprend le mieux.

Langue parlée au quotidien :

La langue qui est principalement parlée à table ou que les frères et sœurs parlent entre eux.

Connaissances en français (si la langue maternelle n'est pas le français) :

Bonnes connaissances Connaissances de base Aucune connaissance

Représentants légaux de l'enfant

Parents (autorité parentale conjointe) Mère Père (autorité parentale exercée par un seul parent)

Autre personne Institution

Données personnelles des parents

Données personnelles de la mère

Nom et prénom* :

Adresse :

Téléphone privé : Portable :

Adresse e-mail :

Profession (facultatif) :

Langue maternelle :



Données personnelles du père

Nom et prénom* :

Adresse :

Téléphone privé : Portable :

Adresse e-mail :

Profession (facultatif) :

Langue maternelle :

Frères / soeurs

Noms / date de naissance :

.....

Activités de l'enfant

Notre / Mon enfant fréquente actuellement :

- Crèche Groupe de jeux Autre Pas de garde extérieure à la famille

Désinscription de l'école enfantine obligatoire à Evilard

Départ de la commune d'Evilard / Macolin avant le 1^{er} août 2024

Report d'une année

Ecole privée Nom de l'école :

Homeschooling Joindre l'autorisation de l'Inspection scolaire régionale, 17^e arrondissement

Autres raisons Brève description :

Programme réduit en 1^{ère} année d'école enfantine

Nous souhaitons que notre enfant suive un programme réduit (**dispensé le vendredi matin**) durant la première année d'école enfantine.

Si, au cours de l'année scolaire, il est jugé nécessaire par l'enseignant-e ou les parents d'augmenter le programme, ils se mettent en contact.

Remarques

Par ex. séjour de l'enfant à une autre adresse pendant la semaine, famille d'accueil ou parents de jour, un éventuel trouble.

.....

.....

.....

Lieu / date : Signature :